

Jean Senebier (1742-1809)

Le bibliothécaire entre les lettres et les sciences

Barbara ROTH-LOCHNER*

Ms. Reçu le 29 avril 2010, accepté le 10 septembre 2010

Abstract

Jean Senebier (1742-1809). A librarian between the literary and the scientific worlds. – Jean Senebier was one of the two librarians of the Geneva's Public Library for over thirty years. He achieved several major goals: a catalogue of printed books, a catalogue of manuscripts which he published, and an inventory of portraits and curiosities. In comparison to his previous colleagues, he proceeded methodically and developed his own classification. This article also describes the daily chores of a librarian at the end of the 18th century.

Keywords: Senebier, Jean / Librarians – Switzerland / Catalogues – history / Library – Geneva /

Résumé

Occupant l'un des deux postes de bibliothécaire de la Bibliothèque de Genève pendant plus de trente ans, Jean Senebier est l'auteur de plusieurs travaux majeurs: un catalogue des imprimés, un catalogue imprimé des manuscrits, un inventaire des portraits et des curiosités. Il procède de manière méthodique et il est intéressant d'analyser ses classifications. Cet article expose aussi le travail quotidien d'un bibliothécaire de la fin du XVIII^e siècle.

Mots-clés: Bibliothécaire. Bibliothéconomie – évolution. Catalogue (bibliothèque) – évolution. Senebier, Jean

Jean Senebier a 31 ans lorsqu'il est nommé, en août 1773, à l'un des deux offices de bibliothécaires de la Bibliothèque publique de Genève. Il reste titulaire pendant 22 ans jusqu'en juillet 1795 (Fig. 1), date à laquelle il se résout à demander sa décharge, ayant, comme d'autres Genevois conservateurs, quitté Genève quelques mois auparavant pour Rolle (Pays de Vaud) suite aux remous révolutionnaires. Au moment de le décharger, la Compagnie des pasteurs lui confère le titre de bibliothécaire honoraire et lui remet les clés de la bibliothèque, tout en lui demandant « de ne pas rompre le lien qui l'attache à cet établissement », et en espérant qu'à son retour, la biblio-

thèque fera « encore l'objet de son étude et de ses soins »¹. L'exil volontaire ne l'empêche pas de revenir de temps en temps à Genève, et les liens avec la bibliothèque ne sont effectivement pas rompus². Lorsqu'il reprend domicile à Genève, en 1799, il assiste à toutes les séances de la direction; il peut être considéré comme pleinement actif dans la fonction, même si nous manquons d'informations sur la répartition effective des tâches et des responsabilités entre lui et ses collègues titulaires. Il reste bibliothécaire jusqu'à sa mort. Sa période d'activité à la Bibliothèque s'étend donc sur 32 ou 36 ans, selon que l'on inclut ou non la période rolloise.

Rappelons brièvement l'organisation de la bibliothèque à la fin du XVIII^e siècle, en renvoyant au chapitre de Jean-François Pitteloud dans le livre *'La Bibliothèque étant un ornement public...'*³. Mis en place par le règlement de 1702, qui transforme la bibliothèque de l'Académie en bibliothèque publique, le comité de direction se compose du recteur, d'un scholarque, c'est-à-dire d'un des délégués du gouvernement à la direction de l'Académie, de trois pasteurs ou professeurs de théologie dont deux occupent la

¹ Archives d'Etat de Genève, Registre de la Compagnie des pasteurs (abrégés dorénavant AEG, RCP) 34, p. 579, 20 mars 1795.

² Il ne cesse de faire des dons de livres pendant cette période, est chargé par la direction de correspondre avec [Horace-Bénédict] de Saussure (mars 1797); Jean-Ami Martin est chargé « de remercier M. Senebier de tout ce qu'il ne cesse de faire pour le bien de cet établissement » (avril 1797). Bibliothèque de Genève (abrégé dorénavant BGE), Arch. BPU Ac 2, f. 117 v^o, 118, 119 v^o.

³ Pitteloud 2002.

* Bibliothèque de Genève, Les Bastions, Case postale, CH-1211 Genève 4. barbara.roth@ville-ge.ch



Fig. 1. Portrait de Jean Senebier par François Ferrière (1752-1839) vers 1790. Huile sur toile, 82 x 63 cm. © BGE : Centre d'iconographie genevoise, tableau 0233.

charge de bibliothécaire, d'un avocat et d'un médecin, auxquels viendront s'ajouter au fil du siècle (élargissements en 1741, 1742, 1787) le professeur de belles lettres, le professeur de philosophie, deux scholarques supplémentaires, le professeur de langues orientales, un membre du comité de la Société des Arts et tel ou tel homme de lettres étranger installé à Genève. Ces directeurs supervisent le travail des bibliothécaires, tiennent la caisse, se chargent des acquisitions.

A la direction de la bibliothèque, dont il est membre, Jean Senebier côtoie l'élite intellectuelle de la cité, chargée, comme il est dit dans le serment des directeurs, de travailler de tout son « pouvoir à sa conservation, à son ornement et à son augmentation »⁴. Citons plus particulièrement Jacob Vernet et David Claparède, professeurs de théologie et recteurs, auxquels il dédie son Catalogue des manuscrits; Jean-

Louis Saladin d'Onex, premier syndic, fin diplomate; Horace-Bénédict de Saussure; le professeur de médecine Louis Odier. Les réunions formelles de la direction sont peu fréquentes – une à deux par an, parfois moins – mais tout porte à croire que les directeurs sont parmi les usagers réguliers de la bibliothèque, que les échanges avec les bibliothécaires sont nombreux et que les décisions d'achat se prennent tout au long de l'année.

Comme collègue direct, Senebier travaille d'abord pendant 17 ans aux côtés du pasteur Antoine-Josué Diodati (1728-1790), dont il est en quelque sorte le second. Diodati et Senebier sont nommés à quelques mois de distance, à un moment où la bibliothèque est « en état de souffrance », selon l'appréciation de la direction. Les deux précédents bibliothécaires, Jean-Louis Lullin et Gédéon Lecointe, malades et à bout de force, sont successivement relevés de leurs fonctions. Les candidats à leur succession ne se présentent pas au portillon⁵! Mais Diodati et Senebier relèvent le défi, et s'attaqueront aux grands travaux décrits ci-dessous.

⁴ AEG, Offices A 7, p. 50, vers 1719, encore en vigueur à la fin du siècle.

⁵ AEG, RCP 31, pp. 233, 238, 271, 274-275, 277, 5 et 25 février – 20 et 27 août, 3 septembre 1773 (remarques sur l'état de la bibliothèque, décharges de Lecointe puis de Lullin, nominations de Diodati et de Senebier). Les bibliothécaires étaient toujours choisis parmi les pasteurs ou professeurs. Ils n'ont aucune rémunération spécifique, hormis la mise à disposition d'un logement de fonction. Nous pensons toutefois qu'ils continuent à toucher l'appointement des pasteurs, du moins en partie. Nous n'en avons pas la certitude, mais pendant qu'il est bibliothécaire, Senebier remplace à plusieurs reprises des collègues malades dans leurs obligations pastorales, autant prêches que catéchisme: entre novembre 1774 et le printemps 1777, successivement les pasteurs Gallatin, Mestrezat et Sarrasin le jeune (AEG, RCP 31, p. 424, 25 novembre 1774; RCP 32, p. 52 et 58, 27 novembre et 20 décembre 1776). En août 1784 et octobre 1792, il assure le prêche à l'Hôpital (RCP 33, p. 335 et 435, 13 août 1784 et 5 octobre 1792). D'août 1779 à février 1780, il est secrétaire de la Compagnie des pasteurs (RCP 32, p. 354-355, 384, 386, 13 août 1779, 4 et 11 février 1780). De fin 1779 à 1784 environ, Senebier connaît des soucis de santé, puis de nouveau à partir de fin 1794.

Après la mort de Diodati, en été 1790, son nouveau collègue est le pasteur Jean-Ami Martin-Gourgas (1736-1807). Senebier est lui-même remplacé, à son départ pour Rolle, par Jean Lecointe (1755-1813). A son retour, ce sont ces deux collègues qu'il côtoiera jusqu'à la mort du premier, en 1807. On peut affirmer qu'aucun de ses trois collègues n'a laissé une trace aussi profonde à la Bibliothèque que Jean Senebier.

■ Le quotidien du bibliothécaire

Lorsque Senebier entre en fonction, la bibliothèque compte environ 20 000 volumes⁶, auxquels il faut ajouter environ 300 manuscrits ou liasses de correspondance (principalement la correspondance ecclésiastique), la collection de portraits et le cabinet de curiosités dans lequel on conserve les découvertes archéologiques faites dans la cité, ainsi que les curiosités « naturelles », du cristal, une main de momie, un squelette, etc., enfin quelques instruments scientifiques. Le passé muséologique de la Bibliothèque a été mis en lumière et en contexte par Danielle Buysens⁷. Comme chacun sait, la Bibliothèque est située, depuis les toutes premières années du XVIII^e siècle, dans une grande et deux petites salles au 1^{er} étage du Collège, à Saint-Antoine, dans l'aile de 1558. Les deux bibliothécaires sont logés à proximité, avec les régents et une partie des professeurs.

■ En quoi consistent les tâches courantes⁸ ?

En matière d'acquisitions, les bibliothécaires achètent les livres peu coûteux, les dépenses plus élevées étant du ressort de la direction. Ils formulent des propositions d'achat, reçoivent les dons et doivent réclamer, auprès des imprimeurs et des libraires, le dépôt légal, celui-ci n'étant pas bien respecté et toujours sujet à réclamations. Ils tiennent le registre des entrées et rangent les livres au bon endroit, c'est-à-

dire selon un classement thématique, dans l'ordre du nouveau catalogue une fois que celui-ci est achevé⁹.

Ils accueillent et assistent les lecteurs pendant les heures d'ouverture, c'est-à-dire une demi-journée par semaine environ, et gèrent le prêt qui souffre de l'indiscipline des emprunteurs. Réclamer les ouvrages non rendus est une tâche continuelle et fastidieuse, à tel point que la direction décide en 1790 d'imprimer des cartes de réclamation¹⁰. Les prêts sont consentis pour un mois. Les documents exclus du prêt, c'est-à-dire les manuscrits, les dictionnaires, les livres et cartes géographiques et un certain nombre de livres définis comme « importants », sans autre précision, l'appréciation étant sans doute laissée à la discrétion des bibliothécaires, sont consultables sur place. Les bibliothécaires remplissent aussi une fonction de relations publiques pour la cité, en accueillant et en guidant dans les collections les visiteurs étrangers qui en font la demande.

Parmi leurs tâches quotidiennes figure aussi la gestion des dépenses courantes, les finances et le budget étant du ressort du recteur, qui seul détient la signature. Les bibliothécaires surveillent le travail des deux « serviteurs » de la bibliothèque, des sortes de commis qui sont chargés notamment du nettoyage. Les locaux ne sont pas bien isolés : une bonne partie de l'année, un air « froid et perfide » circule et l'on expose sa santé¹¹. En été, au contraire, il fait très chaud. Les températures extrêmes constituent un motif de réduction des horaires.

Les tâches plus occasionnelles sont assez variées. Parmi les dons que reçoit la bibliothèque, il y a des doublets. A intervalles de quelques années, les bibliothécaires dressent une liste des doublets pour les mettre en vente¹². Nous ignorons toutefois comment se déroulent ces ventes. Ils sont à l'affût d'acquisitions exceptionnelles, qu'ils soumettent ensuite pour approbation au conseil de direction : manifestant son intérêt pour l'histoire ancienne et l'archéologie, Senebier présente en 1776 une patère et « d'autres monumens antiques en argent », ainsi que quelques médailles, trouvés peu de temps auparavant près du village de Reignier sous les Voirons¹³. La direction approuve sa proposition d'achat.

L'entretien à long terme des collections est aussi de la responsabilité des bibliothécaires. Quand des travaux sont entrepris, ils les supervisent. Ils acquièrent des meubles, et font travailler les relieurs. En 1793, sur proposition de Senebier, un relieur est même employé sur place, pour un temps indéterminé, « pour réparer un grand nombre de livres »¹⁴. La collection de curiosités naturelles demande des soins particuliers : il faut remettre de l'esprit de vin dans les bocaux qui contiennent des animaux et des plantes

⁶ Dans un « compté au doigt » de livres de 1792 : 20'345 livres : BGE, Arch. BPU Dk 11, tableau plié.

⁷ Buysens 2002.

⁸ Les informations de ce paragraphe sont tirées des procès-verbaux de la direction (pour la période qui nous intéresse : BGE, Arch. BPU Ac 2), ainsi que du règlement de la Bibliothèque.

⁹ 3 février 1793 : les travaux de rangement sont terminés, les livres sont « numérotés et rangés dans le même ordre que dans le catalogue ». BGE, Arch. BPU Ac 2, f. 112 v^o.

¹⁰ BGE, Arch. BPU Ac 2, f. 108 v^o.

¹¹ BGE, Arch. BPU Ac 2, f. 84, 21 avril 1773.

¹² Par exemple BGE, Arch. BPU Ac 2, f. 96v^o, septembre 1781.

¹³ BGE, Arch. BPU Ac 2, f. 92 v^o, 17 septembre 1776.

¹⁴ BGE, Arch. BPU Ac 2, f. 112 v^o, 3 février 1793.

provenant du Surinam, données par Ami Butini¹⁵. Il y a parfois des crève-cœur, lorsqu'il faut se séparer, pour des raisons diplomatiques, de pièces majeures. L'incident qui prive en 1804 la Bibliothèque de Genève de deux manuscrits précieux n'est pas inconnu: grâce, probablement, au catalogue imprimé de Senebier, le ministre de l'intérieur Jean-Antoine Chaptal (1756-1832) a repéré, dans les collections genevoises, deux manuscrits médicaux en languedocien qu'il souhaite offrir à l'École de Médecine de Montpellier, son *alma mater*. L'un de ces manuscrits décrit des expériences sur le sang et l'urine, l'autre est une traduction de la médecine d'Abulcassis. Le ministre propose bien un échange... mais la direction, généreuse, les offre sans contrepartie. Senebier et son collègue Martin doivent se rendre chez le préfet Barante pour les lui remettre solennellement¹⁶.

Il n'a pas encore été question des grands travaux qui forment le cœur de l'activité d'un bibliothécaire: les catalogues ou inventaires. C'est dans ce type de travaux que Senebier a montré le meilleur de lui-même: avec Antoine-Josué Diodati, il dresse le grand catalogue en cinq volumes des imprimés de la Bibliothèque. En parallèle, il inventorie des portraits et des objets composant le musée. En 1779, il publie le catalogue des manuscrits. Son *Histoire littéraire*, dans la mesure où elle comporte une importante dimension bibliographique, n'est pas sans liens avec son métier de bibliothécaire.

Les grands travaux

Lorsque Senebier entre en fonction, le souhait de disposer d'un nouveau catalogue et d'une nouvelle classification des livres sont à l'ordre du jour. Antoine-Josué Diodati¹⁷, est attendu pour cette tâche: «le nouveau bibliothécaire feroit d'abord un inventaire des livres et des autres effets de la bibliothèque; [...] il s'occuperait ensuite d'un catalogue, où les livres seroient classifiés de la manière la plus propre à servir de base à leur arrangement dans la Bibliothèque». Le nouveau duo mène plusieurs grands travaux en parallèle.

¹⁵ Buysens 2009.

¹⁶ BGE, Arch. BPU Ac 2, f. 132 v°-133, 9 mai-10 juillet 1804.

¹⁷ Le 21 avril 1773. BGE, Arch. BPU Ac 2, f. 84.

¹⁸ « Catalogus librorum antiquioris aevi qui extant in Bibliotheca Genevensi, 1773 » (Arch. BPU Dk 8). « Livres rares. Nottes sur les livres rares de la Bibliothèque tirées d'un manuscrit de Mr le syndic Jallabert » (f. 1-24) et « Curiosités. Nottes sur les curiosités de la Bibliothèque tirées d'un manuscrit de Mr le syndic Jallabert » (BGE, Arch. BPU Dk 7).

¹⁹ BGE, Arch. BPU Dk 9.

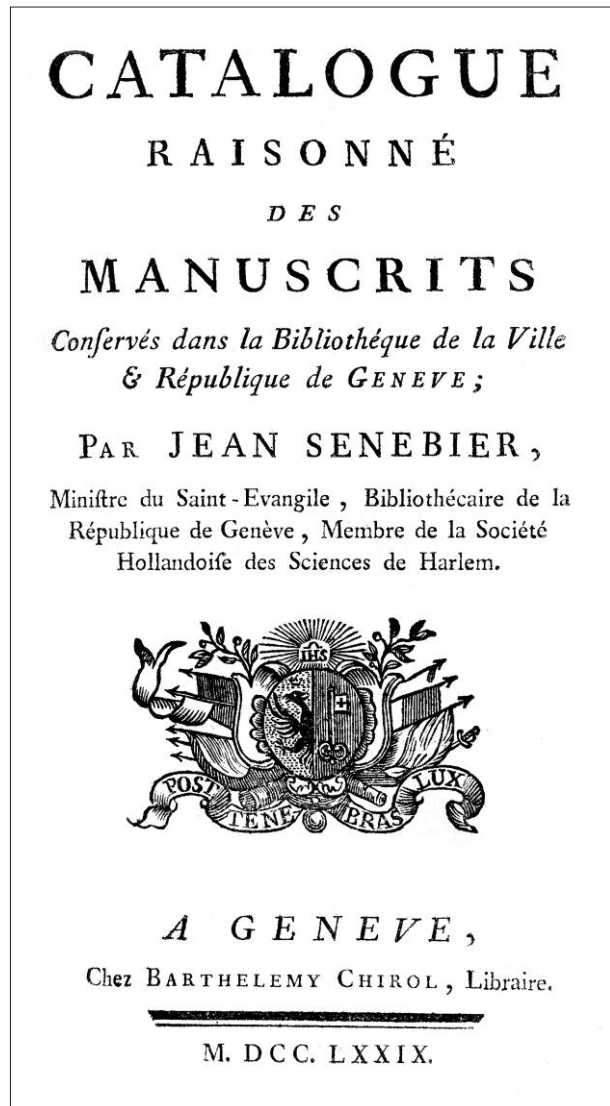


Fig. 2. Page de titre du Catalogue raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Genève, 1779. © BGE Aa 5.

Senebier s'intéresse d'emblée aux objets sortant de l'ordinaire, en dressant un catalogue des incunables et des livres rares du XVI^e siècle, auxquels il ajoute quelques titres des XVII^e et XVIII^e siècles ainsi que des «pièces rares relatives à l'histoire de la République». Le registre contenant cette liste, de la main de Senebier, est daté de 1773, donc l'année même de son entrée en fonction¹⁸. Pour l'établir, Senebier avait bénéficié des notes de l'un de ses prédécesseurs, Jean Jallabert. Il élargira cet inventaire des pièces maîtresses de la Bibliothèque en publiant le catalogue des manuscrits en 1779, et en achevant en 1791 la liste des «des livres les plus rares», «des livres qui méritent de l'attention par leur prix», «des tableaux de la Bibliothèque» (subdivisés en «Rois et Reines», «Magistrats et Professeurs», «Hommes de lettre [...] et artistes», «Tableaux historiques et paysages»), des «curiosités» enfin¹⁹. Il s'agit en quelque sorte des

attractions de la Bibliothèque, que l'on montre aux hôtes, et qu'il est utile de bien connaître. L'impression qui se dégage du registre est que Senebier souhaitait en faire un livre.

■ Le catalogue imprimé des manuscrits

Alors que Senebier se sert des notes de Diodati pour l'inventaire des tableaux, il semble avoir travaillé seul à son *Catalogue raisonné des manuscrits conservés dans la Bibliothèque de la Ville et République de Genève* (Fig. 2)²⁰. Il rend hommage au travail de ses prédécesseurs Firmin Abauzit, Léonard Baulacre et Jean Jallabert, qui ont étudié les manuscrits genevois et ont laissé des notes, voire des publications²¹, mais se flatte de n'avoir eu recours à leurs observations qu'après avoir développé les siennes propres: «j'ai perdu de vue le travail de mes prédécesseurs, jusqu'à ce que le mien ait été achevé; ensuite j'ai joint leurs lumières à celles que j'ai acquises, j'ai distingué tout ce qui leur appartenait pour leur en faire honneur»²². Il est possible que la rédaction de ce catalogue repose sur une initiative individuelle de Senebier. En effet, sa parution n'est marquée ni dans les procès-verbaux de la direction de la Bibliothèque, ni dans ceux de la Compagnie des pasteurs ou du Conseil.

L'ouvrage de Senebier est le premier catalogue imprimé de la Bibliothèque et son œuvre de bibliothécaire la plus connue²³. Ce fort volume in-octavo de 478 pages, sobrement imprimé chez Barthélemy Chirol en 1779, commence par une dédicace à deux des maîtres de Senebier, Jacob Vernet et David

Claparède, professeurs. Il se poursuit par une introduction de 16 pages, intitulée «Réflexions préliminaires», par le catalogue proprement dit, puis par un index des auteurs et des titres anonymes («table des auteurs qui ont composé les manuscrits dont il est parlé dans ce catalogue»). Il manque une table des matières.

Les manuscrits sont rangés en trois grandes subdivisions, avec une numérotation de 1 à x pour chaque subdivision. Une grande partie des numéros attribués survivent en tant que cotes aujourd'hui. Les trois subdivisions sont les Manuscrits orientaux, comprenant les documents en hébreu, en syriaque, en arabe, en grec et en chinois; les Manuscrits latins, et les Manuscrits français, auxquels Senebier ajoute quelques manuscrits en espagnol et en italien.

À l'intérieur de chaque subdivision, les manuscrits sont rangés par thème et sous-thème, la nomenclature étant plus ou moins développée suivant le nombre de manuscrits formant l'ensemble. Sans surprise, la théologie se trouve en tête et comprend les textes bibliques, les manuscrits liturgiques, ainsi que les ouvrages de dogme, de polémique et les sources telles que les actes des synodes français. Suivent l'histoire, le droit («la jurisprudence»), la philosophie dans laquelle on trouve les ouvrages que nous appelons aujourd'hui scientifiques, enfin la littérature et les miscellanées, où Senebier donne l'inventaire de la correspondance des pasteurs genevois, Calvin en tête. Ces subdivisions n'ont rien de surprenant, et aucune attribution de manuscrit à l'un ou l'autre thème ne nous étonne aujourd'hui.

Dans son introduction, Senebier décrit le travail du catalogueur, qui demande «une patience singulière, une érudition vaste, une critique judicieuse et beaucoup de sagacité»²⁴. Après avoir parcouru intégralement le manuscrit à décrire, le bibliothécaire doit examiner soigneusement les couvertures, les feuillets de début et de fin, étudier l'écriture et le «style» de manière à pouvoir les dater, repérer les erreurs, étudier le manuscrit pour lui-même mais aussi le comparer avec des documents semblables et des éditions imprimées.

En somme, il s'agit d'observer méticuleusement, et l'on ne peut s'empêcher de se référer à son *Essai sur l'art d'observer*, qui porte principalement sur l'observation scientifique, mais qui ne néglige pas pour autant l'observation dans ce que nous appelons aujourd'hui les sciences humaines. L'observation «découvre [au littérateur] l'âge des manuscrits par les comparaisons qu'il fait des manuscrits dont il s'occupe avec ceux qu'il a pu connaître»²⁵, écrit-il dans le chapitre intitulé «Application des principes et des moyens indiqués dans cet ouvrage à l'étude

²⁰ Senebier 1779.

²¹ Senebier cite dans son *Histoire littéraire*, dans la notice consacrée à Léonard Baulacre (Senebier 1786, tome III, p. 35 ss.), des articles de ce dernier sur des manuscrits publiés dans divers périodiques tels que la *Bibliothèque raisonnée*, la *Nouvelle Bibliothèque germanique*.

²² Senebier 1779, p. 13.

²³ Conservée sous la cote BGE, Arch. BPU Fe 3, il existe une moulture manuscrite de ce catalogue, offert à la bibliothèque par Senebier en 1790 « parce qu'il contient beaucoup de choses qui ne se trouvent pas dans l'imprimé » (BGE, Arch. BPU Ac 2, f. 108 v°, 10 août 1790). Il est vrai que les différences sont nombreuses. Certaines descriptions sont plus développées, d'autres moins. Le manuscrit révèle quelques hésitations pour la classification des titres. Les documents sont numérotés en chiffres romains; les cotations ne correspondent pas entièrement à celles que Senebier a retenue pour la version imprimée.

²⁴ Senebier 1779, p. 8.

²⁵ Senebier 1802, tome III, p. 173. Dans le chapitre VIII, pp. 192-193, il décrit les méthodes de différents historiens et paléographes pour affiner la description et la datation des manuscrits, notamment celles de l'Allemand Johann Christoph Gatterer (1727-1799). Sur les deux éditions de *l'Art d'observer* (1775 et 1802), voir la thèse non publiée de Huta 1997.

des belles-lettres». Un bon littérateur, appellation dans laquelle on peut inclure les bibliothécaires, doit disposer d'un « assortiment » de connaissances qui lui permettra d'établir des rapports et des liens. Il faut qu'il devienne « le citoyen de tous les tems et de tous les lieux »²⁶, maîtrisant les langues, étudiant aussi la physique et l'histoire naturelle, à l'instar de Newton qui a pu fixer la chronologie grâce à l'étude des éclipses. Le doute, qualité essentielle du savant, est encore plus nécessaire au littérateur qui peut rarement fonder ses opinions sur des preuves²⁷. En somme, l'arsenal de méthodes que Senebier développe pour l'observation scientifique est, selon sa démonstration, également pertinent pour les sciences humaines, du moins en partie. Ses propres travaux, caractérisés par leur démarche systématique, n'en sont-ils pas en quelque sorte l'incarnation ?

Pour chaque manuscrit de son catalogue, Senebier fournit un numéro d'ordre, une désignation du contenu et le nom de l'auteur lorsqu'il est connu, un essai d'attribution lorsqu'il ne l'est pas, le format, le support (le papyrus est appelé « papier d'Égypte »). Les éléments de description sont plus nombreux pour certains manuscrits: des observations paléographiques qui débouchent souvent sur des tentatives

de datation, lorsque le manuscrit n'est pas daté; une mention sommaire du décor, qui intéresse assez peu notre catalogueur; la provenance du manuscrit et ses précédents propriétaires²⁸.

■ Les difficultés de l'approche paléographique

L'histoire de l'écriture et la paléographie sont prises très au sérieux par Senebier, qui a étudié les traités de diplomatique de son temps. Il en cite d'ailleurs les auteurs dans son introduction. Vérification faite, les livres suivants des auteurs mentionnés se trouvent tous dans le catalogue de la Bibliothèque de Genève contemporain de Senebier:

Pour les manuscrits hébreux, Olof Gerhard Tychsen²⁹, pour les manuscrits grecs, le réputé Bernard de Montfaucon³⁰, pour les manuscrits latins et français, l'auteur considéré comme le fondateur de la diplomatique, Jean Mabillon³¹ ainsi que Daniel Eberhard Baring³² et un manuel de Charles François Toustain et René-Prospér Tassin³³, le *Nouveau traité de diplomatique*.

A côté de ces œuvres citées dans l'introduction³⁴, Senebier se réfère assez souvent à l'histoire diplomatique de Scipione Maffei³⁵.

Malgré la qualité des travaux dont il s'inspire, Senebier ne se sent pas à l'aise pour ce qui est de la paléographie. Il s'en explique d'ailleurs dans son introduction, en décortiquant les raisons pour lesquelles il est à ses yeux difficile de dégager des règles générales et fiables de l'analyse des écritures: « les modèles d'écriture qu'on trouve dans les manuscrits et dans les traités sur la diplomatique sont individuels; les règles ne sont formées que sur un petit nombre d'individus, et il y a une foule de causes qui concourent pour faire varier les écritures »³⁶. Selon lui, plusieurs facteurs peuvent influencer sur le tracé des lettres: disposition des muscles de la main, flexibilité plus ou moins grande en fonction du tempérament de chaque individu, son origine géographique, ses goûts, ses modèles, le soin qu'il met à son travail. Malgré ces obstacles, Senebier se sert de l'analyse des écritures pour dater les manuscrits – telle est pour lui la principale utilité de la paléographie. Il se fonde sur son propre arsenal d'indices et développe sa propre méthode. Dans ses notices il justifie ses datations. Des notes de sa main attestent qu'il a abordé le sujet avec application. « Jusques au IX^e siècle les b, d, h, i, k s'allongent jusques à pénétrer dans la ligne supérieure », « les points ne sont régulièrement placés sur les i que depuis le XIV^e siècle »; « Quand le L se confond avec I c'est une marque d'antiquité grande », constate-t-il³⁷. Relevant de nombreuses erreurs, l'un des succes-

²⁶ Senebier 1802, tome III, p. 174.

²⁷ Senebier 1802, tome III, p. 181.

²⁸ Les manuscrits provenant du legs d'Ami Lullin, donc de la collection Petau, sont si nombreux qu'il ne répète pas à chaque fois l'origine. Il se contente de placer des astérisques à côté de leur désignation dans la table finale.

²⁹ Olof Gerhard Tychsen (1734-1815), probablement *Tentamen de variis codicum hebraicorum Vet. Test. mss. generibus, a Judaeis et non-Judaeis descriptis...*, Rome, 1772 (livre possédé par la Bibliothèque).

³⁰ Bernard de Montfaucon (1655-1741), plusieurs titres, notamment *Palaeographia graeca sive de ortu et progressu literarum graecarum*, Paris, 1709 (livre possédé par la Bibliothèque).

³¹ Jean Mabillon (1632-1707), *De re diplomatice*, 1681 (édition de 1709 possédée par la Bibliothèque).

³² Daniel Eberhard Baring (1690-1753), *Clavis diplomatice tradens specimina veterum scripturarum... singula tabulis aeneis exhibitae, quibus... subjiciuntur scriptores rei diplomatice...* Hanover, 1754 (livre possédé par la Bibliothèque).

³³ [Charles François Toustain (1700-1754) et René-Prospér Tassin (1697-1777)], *Nouveau traité de diplomatique, où l'on examine les fondemens de cet art, on établit des règles sur le discernement des titres et l'on expose historiquement les caractères des bulles pontificales et des diplômes donnés en chaque siècle... par deux religieux bénédictins de la Congrégation de S. Maur*, Paris, 1750-1765, 6 vol. (possédé par la Bibliothèque).

³⁴ Il cite encore un auteur nommé Casley, qu'il ne nous a pas été possible d'identifier.

³⁵ [Scipione Maffei (1675-1755)], *Istoria diplomatica che serve d'introduzione all'arte critica in tal materia*, Mantoue, 1727.

³⁶ Senebier 1779, p. 8.

³⁷ Arch BPU F1 2, enveloppe 2, notes de travail de Senebier sur des feuillettes éparés, f. 3.

seurs de Senebier, Hippolyte Aubert, émet pourtant en 1911 un jugement sévère: «les renseignements fournis par Senebier sur l'âge des manuscrits sont fort sujets à caution. [...] Senebier, qui manquait de point de comparaison, est le plus souvent tombé dans l'erreur commune de trop vieillir les manuscrits. Parfois, au contraire, il lui arrive d'en rajeunir certains qui portent toutes les marques d'une antiquité authentique»³⁸.

La longueur des descriptions est très inégale – elles vont d'une ligne à 43 pages. Les descriptions brèves traduisent tout simplement l'embarras de Senebier: il manque d'informations et ne dispose pas des connaissances nécessaires à l'analyse. L'ancienneté le stimule. Inversement, les manuscrits tardifs sont presque écartés; les actes du 5^e Concile général tenu sous l'empereur Justinien sont liquidés par une phrase: «Ce manuscrit n'est pas ancien» (p. 35, Ms. grec 22, qui est du XVI^e siècle). Exception à la règle: la correspondance ecclésiastique. Senebier énumère chaque lettre de Calvin et reproduit de temps en temps une citation qui a retenu son attention. Les lettres reçues par Calvin sont décrites de manière plus sommaire. Celles de Bèze et de Bullinger lui inspirent une observation historiographique qui met le doigt sur la difficulté d'éditer des sources: «Ces lettres sont très curieuses, et apprennent bien des choses intéressantes sur les affaires politiques et ecclésiastiques de France et d'Allemagne. Il ne seroit pas facile d'en donner des fragmens intéressans, parce qu'il faudroit à chaque instant les accompagner d'un commentaire historique pour les rendre intelligibles»³⁹. Plus généralement, les manuscrits ayant un lien avec l'histoire de Genève sont l'objet de commentaires plus approfondis que la moyenne: Grande Bible de Saint-Pierre, Statuts de l'Eglise de Genève, Règlement de la Maladière de Chêne⁴⁰.

Les documents qui le fascinent le plus sont les tablettes de cire de Philippe le Bel⁴¹, dont il publie intégralement les 11 pages⁴², et auxquelles il consacre

ensuite un commentaire détaillé relevant leur intérêt pour l'histoire, livrant au passage les raisons pour lesquelles il souhaite promouvoir l'étude des manuscrits anciens: «Les détails de ce manuscrit, qui peuvent paraître fastidieux à un grand nombre de lecteurs, serviront cependant à plusieurs hommes savants, qui cherchent plus l'instruction dans les livres, que les moyens de se distraire; [...] on suit avec plaisir les voyages bienfaisans de ce Roi patriote, [...] qui paroisoit se plaire à connoître l'état des hommes qui l'environnoient; on y apprend les noms et les dignités de ses officiers, la valeur de l'argent; on se transporte dans ces tems pour en étudier la langue, et on y trouve des lumières pour éclairer la partie ténébreuse de l'Histoire, de la Jurisprudence et des coutumes reçues» [...]»⁴³.

S'est-il attardé sur les manuscrits à contenu scientifique? Ce n'est pas vraiment flagrant. Relevons cette réjouissante manifestation du rationalisme des Lumières dans le commentaire d'un fragment sur l'alchimie et les sciences occultes: «Il donne ces recettes avec une imposante certitude et une obscurité incroyable»⁴⁴.

Alors que dans d'autres domaines de sa vie Senebier s'intéresse à l'art et à son histoire⁴⁵, les enluminures des manuscrits le déconcertent. Senebier délaisse presque complètement cet aspect, alors qu'aujourd'hui la collection genevoise de manuscrits tire une grande partie de sa renommée du nombre de volumes magnifiquement décorés⁴⁶. Il se contente de mentionner qu'il y a des éléments de décor, ou porte un jugement anachronique. Deux exemples. De la «Conjuration de Catilina» et de la «Guerre de Jugurtha» de Salluste, dans un magnifique manuscrit du début du XV^e siècle, orné de miniatures dues au Maître du duc de Bedford et à son atelier, il affirme: «On voit dans ce manuscrit une foule de vignettes relatives aux sujets décrits par l'historien romain, mais le peintre ignoroit entièrement le costume du siècle, dont il peignoit les hommes, les sénateurs y sont presque tous habillés avec la capuche comme les Chartreux [...]»⁴⁷. Quant à sa description longue de sept pages du Traité de Pierre Salmon, également du tout début du XV^e siècle, elle ne mentionne pas du tout le décor, alors que ce manuscrit contient plusieurs miniatures aujourd'hui mondialement connues, attribuées au Maître de la Mazarine, et considérées comme des fleurons de l'art français de l'enluminure (p. 407 ss., Ms. fr. 165). Le manuscrit genevois du Roman de la Rose, du milieu du XIV^e siècle, magnifiquement décoré, est liquidé en une phrase: «cet ouvrage est trop connu pour en donner quelques détails», montrant par là que Senebier confond l'œuvre et le manuscrit⁴⁸. Cette indifférence apparente de Senebier pour l'art de l'enluminure ne peut s'expliquer que par le fait que cet art n'était pas,

³⁸ Aubert 1911.

³⁹ Senebier 1779, p. 289.

⁴⁰ Respectivement, Senebier 1779, p. 51 ss (Ms. latin 1), p. 192 ss (Ms. latin 62) et p. 385 ss. (Ms. fr. 148).

⁴¹ Senebier 1779, pp. 145-188, Ms. latin 55.

⁴² La transcription est probablement due au professeur de mathématiques Gabriel Cramer, qui s'était penché sur ce manuscrit.

⁴³ Senebier 1779, pp. 182-183.

⁴⁴ Senebier 1779, p. 213, Ms. latin 82.

⁴⁵ Voir à ce propos les pages que lui consacre Buysens 2008, p. 183 ss.

⁴⁶ Sur la collection genevoise de manuscrits, voir Hochuli Dubuis 2006 et Roth-Lochner 2006.

⁴⁷ Senebier 1779, pp. 145-146, Ms. latin 54.

⁴⁸ Senebier 1779, p. 432, Ms. fr. 178.

au XVIII^e siècle, objet d'étude; d'autres catalogues de manuscrits restent aussi elliptiques sur les décors. De même, le moyen âge est considéré comme une période obscure sur le plan artistique, ne méritant pas beaucoup d'attention.

■ Les modèles du bibliothécaire

Il convient de se poser la question du modèle de Senebier. Les premiers catalogues imprimés de manuscrits paraissent dès la fin du XVII^e siècle⁴⁹. La Bibliothèque publique de Genève en conserve un lot respectable du temps de Senebier: catalogues de bibliothèques françaises, italiennes (Vatican, Florence, Venise, Turin), britanniques (Oxford, Londres) et autrichienne (Vienne). Il peut puiser à plusieurs sources d'inspiration⁵⁰.

Voici quelques caractères communs de ces catalogues. A une exception près, ils sont en latin; tout en étant de présentation assez sobre, ce sont majoritairement de grands et lourds in-folio à l'aspect prestigieux, ornés parfois de beaux frontispices. Les notices sont généralement brèves, et informent sur le contenu du manuscrit, sa langue, son support, son format, sa date. Avec le temps, les descriptions s'étoffent; les observations sur les décors sont rares. Le grand catalogue de la Bibliothèque du Roi de France classe les manuscrits en trois catégories: Orientaux, Grecs et Latins, puis en sous-rubriques thématiques et par format⁵¹. Les catalogues britanniques en revanche sui-

vent un double ordre de provenance (par donateur, par collection privée ou institutionnelle) et numérique et sont pourvus d'abondants index⁵². Les catalogues allemands, autrichiens, italiens sont proches des catalogues français, mais sont plus souvent signés. Seul exemple suisse, le catalogue du bibliothécaire bernois Jean-Rodolphe Sinner, en trois volumes, antérieur de près de deux décennies à celui de Senebier, est en latin⁵³. Egaleme nt in octavo, assez sobre, il suit un ordre thématique qui n'est pas très différent de celui de Senebier, mais ne fait pas de séparation par langue. A l'intérieur de chaque rubrique, les manuscrits sont énumérés non dans un ordre numérique, mais dans l'ordre alphabétique des titres.

Quelles conclusions tirer de ces comparaisons? Senebier s'inspire de la classification du catalogue de la bibliothèque royale française, de l'esprit du catalogue de la collection harléienne du British Museum⁵⁴, publié en langue vernaculaire et précédé d'une introduction sur l'histoire et l'intérêt de la collection. Mais il sélectionne et adapte. Nous pensons pouvoir affirmer que Senebier a fait preuve d'innovation. Non pas tant dans la qualité scientifique de ses descriptions, qui laisse à désirer (ses successeurs ont relevé de nombreuses erreurs), mais dans sa volonté de séduire son lectorat. Il choisit d'écrire en français, et non en latin⁵⁵. Il numérote les titres en chiffres arabes, et non en chiffres romains, contrairement à la plupart de ses modèles. Il choisit un petit format, peut-être pour des raisons financières, peut-être aussi pour entrer dans la catégorie des livres que l'on lit aisément, chez soi. Il ne se contente pas de décrire le contenu des manuscrits, il en souligne l'intérêt, les compare, argumente, fournit des informations pour rendre intéressant son propos, compose de petites introductions. Sa subjectivité et son bagage de connaissances apparaissent assez nettement. Plutôt que de fournir un instrument de recherche pour érudits, il veut révéler au public les trésors de la bibliothèque, notamment le legs antérieur d'une quinzaine d'années de la collection d'Ami Lullin. L'écrivain et traducteur d'Homère Paul-Jérémie Bitaubé (1732-1808) ne s'y est pas trompé, dans sa lettre de remerciements pour l'envoi du catalogue, «vous avez même eu l'avantage de triompher de la sécheresse de la matière, et de faire lire avec autant d'intérêt que de fruit un catalogue»⁵⁶. Senebier joint l'utile à l'agréable. Remarquons aussi qu'il diffuse largement son livre.

■ Le catalogue manuscrit des imprimés

Le catalogue manuscrit des imprimés, qu'il élabore au fil des ans avec son collègue Antoine-Josué Diodati, est daté de 1790 (sans doute sa date d'achèvement) et se déploie dans un impressionnant ensemble de

⁴⁹ Pour un panorama des catalogues imprimés de manuscrits dont un bibliothécaire pouvait avoir connaissance à la fin du XVIII^e siècle, voir Delandine 1812, p. 94 ss.

⁵⁰ Nous avons comparé le catalogue de Senebier à ceux que la bibliothèque conservait à la fin du XVIII^e siècle; on en trouve les titres dans le grand catalogue des imprimés (voir ci-dessous), BGE, Arch. BPU Dk 11. Les ouvrages de diplomatique et les catalogues sont énumérés à partir du f. 47.

⁵¹ *Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecae regiae*. Paris, 1739-1744, 4 vol., fol° (BGE Aa 9).

⁵² *Catalogus librorum manuscriptorum Angliae et Hiberniae*, Oxford, 1697, fol° (BGE Aa 35). *Catalogue of the Harleian collection of manuscripts in the British Museum*. Londres, 1759, 2 vol. fol° (BGE, Aa 37).

⁵³ Sinner 1760-1762. En 1773, le catalogue est complété par un volume de *syllabus* (BGE Aa 6 et Aa 7).

⁵⁴ Catalogue voir note 45. Il s'agit de la collection d'Edward Harley, comte d'Oxford (1689-1741), aujourd'hui conservée à la British Library.

⁵⁵ Il s'en explique dans son introduction: «J'ai composé mon catalogue en françois, quoiqu'il semblât peut-être plus naturel de l'écrire en latin; mais j'ai été entraîné par le dégoût injuste et malheureusement trop général qu'on a conçu aujourd'hui contre la langue latine [...]» (Senebier 1779, p. 13). Son but est donc bien de mettre son livre à la portée de tout un chacun.

⁵⁶ Lettre de Bitaubé à Jean Senebier, 4 septembre 1779, BGE, Ms. Suppl. 1039, f. 61.

5 gros volumes in-folio qui commence par la systématique du classement thématique, sorte de « tableau des connaissances humaines »⁵⁷. Les imprimés sont rangés selon huit grandes subdivisions déclinées en latin: *Scientia in genere / Scientia in specie / Philosophia / Jurisprudentia / Somatologia / Historia / Theologia / Polygraphia*. Les ouvrages de sciences exactes figurent dans la rubrique *Somatologia*, et non *Scientia in specie*, qui reste très sommaire. Le dernier volume (1792) est dévolu à un index alphabétique cumulatif.

D'autres ont relevé le fait que le catalogue s'ouvre non sur la théologie, comme tous les catalogues précédents, mais sur ce que l'on pourrait désigner par le terme de bibliothéconomie (« tractatus de libris »): ouvrages de diplomatie, catalogues de manuscrits, catalogues de bibliothèques⁵⁸. Peut-on y lire l'influence de Senebier, qui exposerait ainsi en premier les outils de travail des bibliothécaires? C'est possible.

Munis chacun d'un numéro d'ordre, les ouvrages sont rangés par format, les in-folios en tête, et identifiés par leur titre, leur auteur, le lieu et l'année d'édition ainsi que le nombre de volumes. Seules les pages de droite sont employées à l'origine, laissant les pages de gauche pour l'inscription des accroissements. Elles ont effectivement servi à cela, et l'on y trouve même mention d'ouvrages du milieu du XIX^e siècle. Il ne fait aucun doute que cette importante réalisation, pourtant condamnée à une obsolescence assez rapide compte tenu de sa forme matérielle (les catalogues sur fiches mobiles ne datent que du XX^e siècle), a constitué le principal outil de travail des bibliothécaires et des usagers pendant plusieurs décennies.

⁵⁷ « Catalogus librorum typis-mandatorum qui in Bibliotheca Genevensi asservantur », BGE, Arch. BPU Dk 11-Dk 14. Selon Senebier lui-même (voir ci-dessous note 69), il mena ce travail de 1773 à 1775 avec son collègue Diodati, avant de se lancer dans l'étude des manuscrits. Pourquoi le grand catalogue est-il daté de 1790? Il s'agit sans doute d'une mise au net, augmentée, perfectionnée, menée peut-être en parallèle avec des travaux de mise en ordre physique des livres. Selon Louis Vaucher, Diodati et Senebier mirent dix ans pour achever leur travail (Vaucher 1834, p. XIX). Le nom du successeur de Diodati, Jean-Ami Martin, figure aussi en tête du vol. 1. L'expression de « tableau des connaissances humaines » est ici employée par Vaucher, *ibid.*

⁵⁸ Giroud 1984, pp. 6-11. Le premier catalogue imprimé de la Bibliothèque, de 1824, remet la théologie en première place, alors que le catalogue de la fin du XIX^e siècle s'ouvre sur la « bibliographie », comme celui de Diodati et Senebier.

⁵⁹ Senebier 1786, préface, p. XVI.

⁶⁰ Vaucher 1834, p. XVIII.

⁶¹ Senebier 1786, tome 1, p. 14.

⁶² Senebier 1786, tome 1, p. 17 ss.

■ L'Histoire littéraire, catalogue des genevois célèbres?

Quels liens peuvent-ils être établis entre l'*Histoire littéraire*, sorte de dictionnaire biographique des intellectuels genevois, entrecoupé de synthèses sur tel siècle ou tel sujet, et l'activité de bibliothécaire de Senebier? Ils sont assez nombreux. En premier lieu, Senebier fait œuvre de bibliographe, fournissant pour chaque personne mentionnée une liste de publications, articles de périodiques compris, et en citant parfois même des manuscrits. C'est d'ailleurs son principal critère de sélection: il faut que les personnalités choisies aient « écrit pour le public », et le titre « Histoire littéraire » est à comprendre comme histoire des « écrivains », c'est-à-dire l'histoire des personnes qui ont écrit et publié, qu'ils soient savants, théologiens, historiens ou artistes⁵⁹. Louis Vaucher, bibliothécaire en 1834, ne s'y est pas trompé. Pour lui, l'*Histoire littéraire* est « un guide précieux pour les recherches qu'on est appelé à faire dans notre Bibliothèque publique, relativement aux productions des hommes célèbres qui doivent s'y trouver, soit imprimées, soit manuscrites »⁶⁰.

Quelques rares personnalités sont admises par Senebier dans son *Histoire littéraire* pour leurs mérites, bien que n'ayant rien publié: le peintre sur émail Jean Petitot par exemple, ou l'amiral Louis Le Fort. Tout en craignant que des titres lui aient échappé (« Le plus difficile de mon travail a été la recherche des ouvrages ignorés », *ibidem*), il ne cherche explicitement pas à être exhaustif, levant ici le voile sur ses opinions politiques: « je garderai le plus profond silence sur tous les écrits que nos divisions politiques ont fait naître; il auroit fallu les anéantir dès leur naissance »⁶¹.

Dans un chapitre introductif intitulé « Influence des lettres sur la religion, le commerce, les arts et les mœurs dans Genève »⁶², Senebier se livre à un survol de l'histoire de Genève. La fondation de l'Académie y tient sa place, sans mention, toutefois, de la bibliothèque. Mais l'ouverture de celle-ci au public, au début du XVIII^e siècle, est mise en avant, et tout en décrivant son origine et ses caractéristiques, notre auteur en profite pour y livrer sa conception d'une bonne bibliothèque. Elle doit être vivante, utile, les livres doivent circuler dans le public, et elle doit ménager des conditions de travail agréables: « Cet établissement fut extrêmement utile pour l'avancement des sciences & des arts dans Genève. La bibliothèque de Genève n'est point, comme les grandes bibliothèques, une bibliothèque de parade – le tombeau des livres; c'est une bibliothèque d'un usage journalier; elle fait servir la lumière qu'elle renferme pour éclairer le Public à qui elle est consacrée; on y prête les livres utiles à tous ceux qui veulent lire uti-

lement, & l'on fournit toutes les commodités possibles à ceux qui souhaitent consulter les manuscrits ou les livres rares & précieux qu'il n'est pas permis de déplacer»⁶³.

Deux mécènes sont mis en valeur, François Bonivard, considéré comme fondateur de la bibliothèque, et Ami Lullin. Dans les notices sur ces deux figures, il entre dans le détail de leurs dons à la bibliothèque. La notice d'Ami Lullin lui donne l'occasion de promouvoir le mécénat en soulignant ses bienfaits: «C'est ainsi que le Citoyen opulent sert sa patrie; il lui fournit pendant toute son existence des sources d'instruction, & c'est ainsi qu'il s'assure le souvenir des siècles, en prolongeant pendant leur durée son existence bienfaisante»⁶⁴. Plus généralement, le fait d'avoir enrichi la bibliothèque de livres et de manuscrits est considéré comme digne de mention. Quand une personnalité a été bibliothécaire, Senebier le relève. En revanche, l'appartenance à la direction de la Bibliothèque n'est pas spécialement mentionnée.

Dans sa conclusion intitulée «Examen de ce que la République des lettres doit à Genève, et des progrès que les savans genevois ont fait faire à l'esprit humain», Senebier définit les bons livres, qui assurent l'immortalité à leurs auteurs. Ils doivent être le fruit d'une longue méditation, être remplis d'idées solides, originales, et liées entre elles, éloquemment et clairement écrits. En d'autres termes: avoir mûri, être solides, cohérents, originaux, clairs et bien

écrits; peu importe le sujet; ce qui compte, c'est d'atteindre son public, aujourd'hui et demain, en parlant autant à son intelligence qu'à ses émotions. Les livres «doivent intéresser tous les hommes, remuer toutes les âmes et instruire les esprits: ils sont indispensablement nécessaires aux plaisirs et aux succès de tous les siècles»⁶⁵. Nul doute que Senebier s'est lui-même fixé ces critères de qualités pour ses propres publications.

■ Senebier, un bibliothécaire-modèle?

Pour évaluer en quoi Senebier répond aux attentes de son institution, fondons-nous en premier lieu sur les exigences des autorités, qui sont formulées dans deux textes, d'une part les exigences requises des candidats à la fonction, d'autre part le serment qu'ils doivent prêter à leur entrée en fonction.

Les premières figurent dans une sorte de cahier des charges datant de 1699⁶⁶:

Le bibliothécaire doit

1. entendre les livres
2. estre diligent
3. estre fidèle
4. entendre la controverse [religieuse]
5. savoir les langues
6. il d[evait] faire trois catalogues des livres de la bibliothèque
7. exiger avec soin des libraires les livres qu'ils impriment
8. faire battre souvent les livres et nettoyer la bibliothèque

Le serment, quand à lui, a la teneur suivante: «Vous promettés et jurés devant Dieu entre les mains de la Seigneurie, d'être fidèle à l'Etat, de prendre garde que dans la bibliothèque rien ne s'égaré ou se perde par votre faute, d'employer tous vos soins pour recouvrer ce qui seroit égaré ou perdu, de conserver les livres, les manuscrits et autres effets qui vous seront remis comme les vôtres propres. Enfin d'observer exactement tous les articles du règlement en ce qui peut vous concerner, et en général de vous conduire fidèlement dans votre employ»⁶⁷.

Hormis pour la question du nettoyage, dont nous ne savons pas grand-chose, sauf qu'il existe à la fin du XVIII^e siècle des serviteurs de la bibliothèque qui prennent sans doute en charge cette tâche, on peut affirmer que Senebier remplit sans peine les exigences, certaines au-delà même de ce qui est attendu. Nous pensons à la maîtrise des langues. Il se sent à l'aise en français, latin, grec, hébreu, allemand, anglais et italien. Par ses très nombreux dons de livres, par le legs d'une bonne partie de sa bibliothèque⁶⁸, par sa collaboration à l'Encyclopédie

⁶³ Senebier 1786, tome I, p. 61.

⁶⁴ Senebier 1786, tome III, p. 18.

⁶⁵ Senebier 1786, tome III, pp. 344-345.

⁶⁶ Dans les registres de la Compagnie des pasteurs, cités par Pitteloud 2002, p. 32.

⁶⁷ Vers 1719, valable jusqu'à la fin du siècle. AEG, Offices A 7, p. 51.

⁶⁸ Pour les dons de Senebier, voir le registre des dons à partir de 1771, BGE, Arch. BPU Dd 5, pp. 24, 60, 61, 62, 67, 70, 83. Le testament de Jean Senebier, qui est demeuré sans enfants, révèle son attachement à la bibliothèque, à laquelle il lègue ses livres, à la réserve des ouvrages «françois de poésie, d'histoire et de littérature», qu'il réserve d'abord à sa femme, puis des livres de théologie, d'histoire, de littérature grecque, latine et française, qu'il destine finalement, par codicille, à son neveu Alexandre-Edouard Diodati de Morsier (1789-1860), futur professeur de théologie et bibliothécaire, dont la voie professionnelle s'est précisée entre la date du testament et celle du codicille. Le testament, d'abord déposé en mains du notaire rollois Preudhomme, est après son homologation par la Justice de paix du cercle de Rolle confié au notaire genevois Pierre Boin, pour être expédié en faveur des héritiers. On le trouve avec le codicille olographe dans les minutes du notaire Boin, 13, n° 117 (6 août 1795), et n° 120 (1er juillet 1807). Dans le même volume se trouve la liquidation de son hoirie, n° 149 (26 décembre 1809). Les minutiers de Pierre Boin sont conservés aux Archives d'Etat de Genève. Voir Roth-Lochner, 1997, pp. 359-371.

méthodique qu'il entreprend dans le but prioritaire de procurer l'ouvrage pour la bibliothèque⁶⁹, il manifeste sa fidélité et son dévouement à l'Institution.

Comme intellectuel, il construit une œuvre très cohérente: ses travaux de catalogage nourrissent son *Histoire littéraire* et son *Essai sur l'art d'observer*, et inversement. Il se livre à de véritables recherches, n'hésitant pas à consulter par voie de lettre des experts. L'érudit français Antoine Court de Gébelin (1719-1784) par exemple, est interrogé au sujet d'un calendrier grec⁷⁰. Dans ses notices de catalogue ou ses notices biographiques, il fournit toujours un appareil critique étoffé.

Déjà au moment de sa démission, en 1795, la Compagnie des pasteurs exprime ses regrets avec éloquence et lui rend un hommage qui va bien au-delà des habituels remerciements d'usage: il s'est distingué dans son emploi « par une supériorité de talents et une étendue de connoissances bibliographiques qui lui ont mérité l'honneur des plus illustres correspondances, et celui d'être consulté en plusieurs occasions par les bibliographes les plus instruits et les plus renommés. Aussi a-t-il rendu d'importants services à notre bibliothèque, soit en y établissant un nouvel ordre qui en simplifie et facilite l'administration, soit par le catalogue raisonné qu'il a fait et publié des manuscrits qu'elle possède, ouvrage qui n'a pu être le fruit que d'une lecture immense et des plus profondes recherches, soit enfin par les présents qu'il lui a fait d'ouvrages précieux et rares, qui sont un monument de sa libéralité envers elle, et un accroissement de richesses littéraires pour cet établissement »⁷¹.

La mort de Senebier est marquée, dans les registres de procès-verbaux de la direction de la Bibliothèque, par un hommage là aussi bien plus élaboré que celui auquel ont droit, au fil des ans, ses collègues. « On regrette en lui le savant aussi modeste qu'éclairé, le profond littérateur et bibliographe, qui se faisoit un vrai plaisir d'aider de ses conseils dans les lettres et dans les arts ceux qui le lui demandoient, et leur indiquoit les sources où ils pouvoient puiser les connoissances qui leur étoient nécessaires. La Direction sent vivement cette perte, pour elle presque irréparable »⁷². Modeste, éclairé, excellent connaisseur des fonds, savant, au service d'autrui, partageant son savoir, loyal à l'institution, Senebier a fait preuve de ces qualités. Manquant parfois de précision mais assidu, sans doute le collaborateur le plus actif et le plus productif de tout l'ancien régime, Senebier répond donc fort positivement aux attentes de son institution. Et quoi de mieux, pour ce pasteur et savant reconnu dans la République des Lettres, que d'apparaître comme un bibliothécaire modèle, ajoutant ainsi aux qualités nécessaires pour déchiffrer le grand livre de la Nature?

■ Remerciements

Merci à ma collègue Paule Hochuli Dubuis d'avoir relevé les références de tous les dons de livres de Senebier à la Bibliothèque dans le registre des dons à partir de 1771, Arch. BPU Dd (voir note 68).

⁶⁹ Il l'affirme dans son « autobiographie », c'est-à-dire la notice biographique rédigée sur lui-même pour une éventuelle seconde édition de l'*Histoire littéraire*. Il résiste d'abord aux sollicitations des rédacteurs, puis, « séduit par l'espoir de donner à la Bibliothèque publique l'Encyclopédie méthodique, je me rendis à leurs vœux ». Cité par Candaux 1995, pp. 427-451, p. 446. La Compagnie des pasteurs le remercie de son don de 120 volumes in 4°, la moitié de la livraison de la nouvelle encyclopédie « rédigée par ordre des matières », en avril 1790 (AEG, RCP 34, p. 252, 30 avril 1790).

⁷⁰ BGE, Ms. Suppl. 1039, f. 153 ss., lettre de Court de Gébelin à Senebier, 27 décembre 1775. Les deux gros recueils de correspondance de Senebier, classée dans l'ordre alphabétique du nom des auteurs contiennent toute une série de lettres relatives à son activité de bibliothécaire: Ms. Suppl. 1039 et 1040.

⁷¹ AEG, RCP 34, pp. 278-279, 20 mars 1795.

⁷² BGE, Arch. BPU Ac 2, f. 141, 30 septembre 1809.

Bibliographie

- **AUBERT H.** 1911. Notices sur les manuscrits Petau conservés à la Bibliothèque de Genève. Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*.
- **BUYSSENS D.** 2002. Le premier musée de Genève. In: BUYSSENS D et DUBOIS T (éds), 'La Bibliothèque étant un ornement public...'. Réforme et embellissements de la Bibliothèque de Genève en 1702. Georg et BPU, Genève, pp. 91-131.
- **BUYSSENS D.** 2008. La question de l'art à Genève. Du cosmopolitisme des Lumières au romantisme des nationalités. La Baconnière Arts, Genève.
- **BUYSSENS D.** 2009. Chemins d'objets, routes d'esclaves et réseaux de pensées. Totem, Journal du Musée d'ethnographie de Genève, 54: 14-15.
- **CANDAUX JD.** 1995. Dans la crypte du Panthéon genevois: Jean Senebier statufié par lui-même. In: ROTH-LOCHNER B, NEUENSCHWANDER M et WALTER F (éds), Des archives à la mémoire. Mélanges d'histoire politique, religieuse et sociale offerts à Louis Binz. Société d'histoire et d'archéologie de Genève, Genève, pp. 427-451.
- **DELANDINE AF.** 1812. Manuscrits de la Bibliothèque de Lyon. Paris et Lyon.
- **GIROUD JC.** 1984. Les catalogues de la Bibliothèque publique et universitaire. Première partie: des origines jusqu'en 1900. Musées de Genève, 249: 6-11.
- **HOCHULI DUBUIS P.** 2006. Une histoire du manuscrit médiéval illustrée par les chefs-d'œuvre de la Bibliothèque de Genève. Bibliothèque de Genève, Genève.
- **HUTA C.** 1997. Jean Senebier (1742-1809) ou le dialogue de l'ombre et de la lumière. L'art d'observer à la fin du XVIII^e siècle. Thèse dactylographiée. Faculté des sciences de l'Université de Genève.
- **PITTELOUD JF.** 2002. Le Règlement de 1702 de la Bibliothèque de Genève: Genèse et apothéose. In: 'La Bibliothèque étant un ornement ...' cit., pp. 17-43.
- **ROTH-LOCHNER B.** 1997. La famille de Jean Senebier. In: DURAND R (éd.), C'est la faute à Voltaire, c'est la faute à Rousseau. Recueil anniversaire pour Jean-Daniel Candaux. Librairie Droz, Genève, pp. 359-371.
- **ROTH-LOCHNER B.** 2006. Manuscrits et archives. In: BUYSSENS D, DUBOIS T, GIROUD JC et ROTH-LOCHNER B (éds), Patrimoines de la Bibliothèque de Genève. Un état des lieux au début du XXI^e siècle. Slatkine, Genève, pp. 120-145.
- **SENEBIER J.** 1779. Catalogue raisonné des manuscrits conservés dans la Bibliothèque de la Ville et République de Genève. Barthélemy Chirol, Genève.
- **SENEBIER J.** 1786. Histoire littéraire de Genève. 3 tomes, Barde et Manget, Genève.
- **SENEBIER J.** 1802. Essai sur l'art d'observer et de faire des expériences. 3 tomes, Paschoud, Genève.
- **SINNER JR.** 1760-1762. Catalogus codicum mss. Bibliothecae Bernensis, annotationibus criticis illustrates. 3 vols, Berne.
- **VAUCHER L.** 1834. Préface du Catalogue de la Bibliothèque publique de Genève. Genève.